



CIRB
CENTRE D'INFORMATIQUE POUR LA RÉGION BRUXELLOISE
CIBG
CENTRUM VOOR INFORMATICA VOOR HET BRUSSELS GEWEST



Dossier de presse
27 février 2013

Comment entrer dans la vie numérique lorsqu'on en est exclu ?

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE :

LES 15 ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES BRUXELLOIS EN PREMIÈRE LIGNE

Quinze Espaces publics numériques, ou EPN, financés par la Région de Bruxelles-Capitale et installés dans les communes avec leur collaboration, permettent aux Bruxellois de s'initier à l'informatique et à Internet. Nombre de citoyens, souvent les plus fragilisés sur le plan social et de l'emploi, maîtrisent en effet encore mal l'ordinateur voire ignorent tout de ses usages. C'est le cas, en particulier, des femmes, des personnes avec un faible niveau d'instruction et des inactifs. Les EPN leur offrent l'occasion de rattraper leur retard, en leur donnant accès à des PC et au web ainsi qu'à des formations, gratuitement ou, selon le choix de chaque commune, à un tarif démocratique.

Ces EPN se situent à : Anderlecht, Berchem-Sainte-Agathe, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre.

Quelque EUR 300 000 ont déjà été investis par la Région dans ce partenariat avec les communes. Celles-ci se chargent d'héberger et d'aménager leur espace ainsi que de fournir le personnel nécessaire à son fonctionnement. La Région, pour sa part, subventionne l'achat des équipements, leur installation et leur maintenance, sous la conduite du Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise (CIRB). Cette collaboration fructueuse a vu le jour en 2008 déjà.

Aider les exclus de la vie numérique à combler leurs lacunes informatiques

En Région bruxelloise, les femmes, les inactifs et personnes avec un faible niveau d'instruction sont les principaux concernés par la fracture numérique. La forme de cette fracture a évolué en concernant moins l'équipement – qui s'est démocratisé – que les connaissances : nombre de personnes ne savent toujours pas comment utiliser un ordinateur et Internet. En donnant accès à la fois au matériel et à des formations, les EPN bruxellois offrent à ces exclus de dédramatiser l'emploi d'un PC pour entrer de plain pied dans la vie numérique.

Financement régional, mise en œuvre communale, équipement et assistance par le CIRB

La Région bruxelloise, les communes et le CIRB sont les partenaires associés dans l'ouverture et la gestion des EPN. Symbole de ce partenariat, c'est sous le chapitre « La commune, maison de tous les citoyens » de l'Accord du gouvernement régional que cette collaboration a été confirmée pour la législature 2009-2014. Concrètement, les communes qui souhaitent ouvrir un EPN reçoivent le soutien de la Région via l'achat des équipements, leur installation et leur maintenance durant quatre ans sous la conduite du CIRB.

Quelque EUR 300 000 ont déjà été consacrés aux quinze EPN déjà ouverts. Les communes, quant à elles, prennent à leur charge l'hébergement et l'aménagement de l'EPN ainsi que son encadrement.

Diversité sur le terrain

Chaque commune détermine la localisation, la gestion et le programme de son EPN en fonction de ses priorités politiques et locales. C'est ainsi que des EPN trouvent place dans des écoles, des centres culturels ou encore des maisons communales. Certaines communes s'en remettent par ailleurs au savoir-faire d'organismes spécialisés dans la formation informatique pour organiser et donner les cours au sein de leur EPN.

Quelques exemples de cette diversité :

- À Molenbeek, l'EPN est géré par l'asbl Maks, déjà responsable du centre de formation informatique KureghemNet à Anderlecht. Ses animateurs proposent à Molenbeek un programme touchant toutes les âges, avec notamment des ateliers pour les enfants (Créakids), pour les jeunes (Gamelab) ainsi qu'un projet intergénérationnel.
- À Anderlecht, l'EPN se situe dans les locaux du Centre d'Action Sociale Globale, au cœur du quartier de La Roue, qui accueille par ailleurs une épicerie, un restaurant social et un point de prêt de la bibliothèque communale.

Où trouver les 15 EPN communaux financés par la Région de Bruxelles-Capitale ?

Anderlecht	Adresse et contact : Centre d'Action Sociale Globale Pavillon des Colombophiles Parc des Colombophiles, Entrée face au rond point de la rue des Colombophiles 1170 Bruxelles Tél. : 02 558 08 41	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Vendredi : de 13h à 15h30
Berchem-Sainte-Agathe	Adresse et contact : Ecole centrale 1-3, place du roi Baudouin 1082 Bruxelles Tél. : 02 464 04 78	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Selon les horaires des formations
Etterbeek	Adresse et contact : Home Beauport 541, chaussée de Wavre 1040 Bruxelles Tél. : 02 627 27 37	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi : de 10h à 12h + après-midi (atelier avec coaching individuel)
Evere	Adresse et contact : Centre culturel d'Evere 43, rue de Paris 1140 Bruxelles Tél. : 02 241 15 83 www.centreculturelevere.be	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Lundi et du mercredi au vendredi : de 8h30 à 17h • Mardi : de 8h30 à 19h

Forest	Adresse et contact : Maison communale 2, rue du Curé 1190 Bruxelles Tél. : 02 370 22 88	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mercredi : de 15h à 19h • Jeudi : de 9h à 20h
Ganshoren	Adresse et contact : Athénée royal de Ganshoren 1, rue Auguste de Cock 1083 Bruxelles Tél. : 02 600 25 02	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Selon les horaires des formations
Ixelles	Adresse et contact : Bibliothèque publique communale francophone d'Ixelles 19, rue Mercelis 1050 Bruxelles Tél. : 02 515 77 01 / 02 515 64 40	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mardi : de 10h à 12h et de 13h à 18h • Mercredi : de 13h à 19h • Jeudi : de 13h à 18h • Vendredi : de 13h à 18h • Samedi : de 9h à 13h
Jette	Adresse et contact : Maison communale de Jette - Annexe 100, chaussée de Wemmel 1090 Bruxelles Tél. : 02 646 25 45	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Selon les horaires des formations
Molenbeek-Saint-Jean	Adresse et contact : Espace Public Numérique de Molenbeek Centre de services Randstad 45, rue du Jardinier 1080 Bruxelles Tél. : 02 520 36 71 E-mail : info@kureghemnet.org	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Selon les horaires des ateliers et formations
Saint-Gilles	Adresse et contact : Ateliers du web 37, rue du Fort 1060 Bruxelles Tél. : 02 537 02 68 ou 02 536 17 56 info@atelierduweb.be www.atelierduweb.be	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Lundi : de 12h30 à 17h • Mardi au jeudi : de 9h à 17h • Vendredi : de 9h à 12h • Samedi : de 9h30 à 12h
Saint-Josse-ten-Noode	Adresse et contact : EPN Sapiens 1b, rue du Mérimos 1210 Bruxelles Tél. : 02 218 44 47	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mardi au vendredi : de 9h à 19 h • Samedi : de 9h à 13h30
Schaerbeek	Adresse et contact : Bibliothèque Sésame (Espace interactif) 200, boulevard Lambertmont 1030 Bruxelles Tél. : 02 240 43 74	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Lundi : de 10h à 12h et de 13h à 18h • Mardi : de 13h à 19h • Mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 19h • Jeudi : de 12h à 18h • Samedi : de 9h30 à 12h30
Watermael-Boitsfort	Adresse et contact : Académie des Beaux-Arts 10, place Andrée Payfa 1170 Bruxelles Tél. : 02 674 75 19	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Selon les horaires des formations

Woluwe- Saint-Lambert	Adresse et contact : EPN Wolubilis 11, rue Lola Bobesco 1200 Bruxelles Tél. : 02 761 60 18 www.wolu-cyber.be	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mardi, jeudi, vendredi : de 13h à 18h30 • Mercredi : de 13h à 21h • Samedi : de 13h à 17h
Woluwe- Saint-Pierre	Adresse et contact : Bibliothèque communale 93, avenue Charles Thielemans 1150 Bruxelles Tél. : 02 773 07 53 + 02 773 07 66	Heures d'ouverture : <ul style="list-style-type: none"> • Mardi : de 15h à 19h • Mercredi : de 13h à 18h • Jeudi : de 15h à 19h • Vendredi : de 10h à 18h • Samedi : de 9h à 13h + 14h à 18h

Qui est frappé par la fracture numérique en Région bruxelloise ?

Ces dernières années, la fracture numérique s'est considérablement résorbée. De 2006 à 2011¹, le pourcentage de ménages bruxellois ne possédant pas d'ordinateur a chuté de moitié pour passer de 43% à 21%. Le recul est égal en ce qui concerne Internet : en 2011, 25% des ménages seulement ne disposaient pas d'une connexion au web, contre 48% en 2006.

Pour autant, certaines catégories de la population restent encore à l'écart de cette évolution positive par leur faible utilisation des outils informatiques. C'est le cas, en particulier, des femmes, des personnes avec un faible niveau d'instruction et des inactifs.

	N'ont pas utilisé d'ordinateur ces 3 derniers mois		N'ont jamais utilisé Internet	
	2006	2011	2006	2011
Femmes	31	19	30	13
Hommes	26	17	26	8
Niveau d'instruction : faible	48	34	49	21
Niveau d'instruction : élevé	12	4	12	2
Inactif	59	38	58	26
Salarié	17	9	14	4

1. Données : Indicateurs T.I.C. auprès des ménages et individus (2005-2011), publiées par Statistics Belgium (SPF Economie, Direction générale Statistique et Information économique – <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres>).

Contacts presse

Centre d'Informatique
pour la Région bruxelloise
Tony DE COUX
Tél. : 0499 96 64 59
tdecoux@cirb.irisnet.be

Cabinet de la ministre régionale en
charge de l'Informatique
Philippe VANSTAPEL
Tél. : 0499 58 89 22
pvanstapel@grouwels.irisnet.be